

GESTION DES ZONES HUMIDES

CRÉER UN LIEU DE VIE



Un parc à faire pâturer ne peut se résumer en une zone d'alimentation. C'est aussi un « lieu de vie » où les animaux se reposent, dorment et s'abreuvent. Si l'ensemble de ces conditions sont réunies, cela peut améliorer leurs performances alimentaires.

Un ruminant doit se consacrer chaque jour à plusieurs périodes de rumination. Généralement aux abords des zones humides, des arbres sont présents offrant aux animaux des espaces de repos où ils peuvent ruminer. Des abris peuvent également être construits hors zones humides pour que les animaux puissent trouver un refuge en cas d'intempéries ou de fortes chaleurs.

D'autre part, l'accès à l'eau est facile (zone de sources, ruisseaux...), des points d'abreuvement peuvent être aménagés.

Sur les sites où les ressources alimentaires sont insuffisantes pour subvenir aux besoins des animaux en certaines périodes (hiver notamment), des points d'affouragement peuvent être installés en choisissant les secteurs les plus portants de la parcelle (hors zone humide si possible).

Cependant, **la période hivernale reste peu propice au pâturage sur zone humide**. En effet, la faible portance du sol dû à l'engorgement en eau en cette période entraîne un tassement du sol important favorisant le développement d'une végétation peu appétente pour le troupeau (joncs diffus, renoncules, etc) et une dégradation de la prairie (formation de trous et bosses).



GESTION DES ZONES HUMIDES

HARMONISER L'ESPACE PASTORAL ET LA TAILLE DU TROUPEAU



Sur des parcelles de grande surface, souvent les animaux ont à leur disposition une biomasse très supérieure à leur besoin. Or, dans cette configuration, l'herbe n'étant pas suffisamment raclée, elle est gaspillée ce qui favorise l'augmentation des refus et l'apparition de semis de broussailles.

Une pression pastorale suffisante permet de contenir la colonisation par les ligneux.

Conseils globaux

- Avoir des animaux en nombre suffisant pour créer une **dynamique de troupeau**, les herbivores utilisés étant tous grégaires
- **Eviter les espaces trop vastes** et une structure trop complexe, la zone à pâturer doit être mémorisable par le troupeau
- Privilégier le **pâturage tournant**
- Jouer sur le positionnement des **points d'attraction** (point d'eau, pierre de sel) afin d'orienter le pâturage vers les zones les plus délaissées

Sur des zones d'estive

Les zones d'estive étant majoritairement de vastes surfaces, il faut avoir un chargement conséquent pour exploiter la ressource fourragère. Il s'agit donc de jouer sur le nombre de bêtes et la durée de pâturage afin d'éviter que le milieu ne se referme.

D'une façon générale, pour un chargement moyen équivalent, **la ressource en herbe sera mieux valorisée avec un chargement instantané (nombre d'animaux par ha) plus important sur une période limitée.**

GESTION DES ZONES HUMIDES

DIVERSIFIER LE MENU STIMULE L'APPÉTIT !



Les zones humides comprennent une diversité de la flore beaucoup plus importante que celle d'une prairie semée. Il est facile de dénombrer 30 à 40 plantes différentes.

Notion d'appétence

Les espèces présentes sur les milieux humides sont considérées souvent comme peu appétentes et d'une valeur pastorale faible par rapport aux espèces prairiales classiques.

Cependant, il faut relativiser cette notion d'appétence :

- elle varie en fonction du stade physiologique de la plante considérée (début de pousse, épiaison)
- elle dépend de l'environnement de la plante (une graminée bien consommée sur un parcours peut faire partie des refus dans une "bonne prairie").

Les animaux associent chaque jour dans leur régime plusieurs dizaines de plantes différentes. Ils ne les choisissent pas dans l'ordre décroissant de la valeur nutritive. Les niveaux de consommation en zones humides sont souvent très supérieurs, en qualité et quantité, à ce qui est observé sur de belles prairies.

Quelle forme de diversité stimule le mieux l'appétit ?

L'alternance entre les grosses bouchées et les petites bouchées permet à l'animal de stabiliser son ingestion en cours de repas en accélérant et en ralentissant régulièrement sa vitesse de consommation.

Les parcelles de zones humides sont souvent constituées de mosaïques végétales à maille assez fine comportant chacune des structures de plantes comestibles (herbacées et ligneux confondus). Le « grossier » et le « fin » permettent à l'animal de faire des grosses et des petites bouchées.

Les troupeaux sont donc amateurs de **diversité alimentaire**. Les zones humides leur offrent des « mélanges motivants » comportant à la fois :

- du **fin** : Lotier des marais, Agrostide des chiens, etc.
- du **grossier** : Molinie bleue, Canche cespiteuse, etc.

Le pilotage du parc de pâturage doit se faire en fonction de la disponibilité en grossier. La consommation de toutes les formations herbacées grossières sur la parcelle doit être un critère de sortie des animaux. Les possibilités de faire des petites bouchées sont nombreuses (jeune feuilles de saules, molinie déjà abrutie...) et rarement limitantes sur un parcours.

Eduquer ses animaux dès le plus jeune âge



Dès leur plus jeune âge, les animaux acquièrent leurs compétences alimentaires. C'est à ce stade qu'ils ont la plus grande curiosité et un attrait pour la nouveauté.

Il est donc essentiel de profiter de cette phase pour leur inculquer des savoirs en termes de diversité de plantes, de formats, de goût, d'odeurs, de texture...

GESTION DES ZONES HUMIDES

ADAPTER LE PÂTURAGE
À LA POUSSE DE L'HERBE

Toutes les plantes passent d'une phase végétative à une phase de reproduction. La précocité de démarrage, la durée entre chaque stade varient en fonctions des espèces fourragères.

Pour les graminées, ces différents stades ont un impact sur la qualité du pâturage (appétence, valeur).

Le premier stade est le stade feuillu est le stade idéal pour le pâturage. Les feuilles se renouvellent régulièrement, jusqu'à atteindre le stade montaison qui arrive au début du printemps (graminée précoce) ou au milieu de printemps (graminée tardive). Lors de la montaison, l'épi commence sa montée dans la gaine, celle-ci s'allonge. Au stade épi 10 cm, le pâturage est encore bien adapté, un pâturage à ce stade permet de couper l'épi. Une fois l'épi coupé, les talles principales meurent et les talles secondaires prennent le relais. Chez les espèces non remontantes, ces talles n'épieront pas. À noter que plus la phase de reproduction s'avance (montaison, épiaison, puis floraison), plus le nombre de talles secondaires diminue. Une prairie pâturée trop tard aura donc une repousse moins dense et potentiellement moins productive. **Jusqu'au stade épi 10 cm, la prairie est essentiellement composée de feuilles, l'herbe pâturée aura donc une bonne valeur alimentaire.** Passé ce stade, la part de feuilles diminue rapidement et les réserves des graminées nécessaires à la repousse chutent.

Différents stades des graminées



Source : Chambre d'Agriculture de Bretagne

Plantes tardives en prairies humides

Une période de pâturage plus étalée, une aubaine pour les éleveurs !

Une diversité inter-parcellaire au sein de l'exploitation constitue un atout pour sécuriser le système fourrager et donne de la flexibilité à la gestion des ressources fourragères.

Production
fourragère

Prairie classique

Zone humide

dP : début printemps

PP : plein printemps

fP : fin printemps

E : été

A : automne

H : hiver

'dP	PP	fP	E	A	H
-----	----	----	---	---	---

En prairie naturelle ou en prairie semée, l'observation du stade de l'herbe est essentielle.

Pour s'affranchir des variations climatiques, le calcul des **sommes de températures** donne de bons indicateurs pour exploiter les prairies au bon stade.

Ces sommes de températures sont calculées à partir des relevés moyens journaliers. Le cumul de ces moyennes est réalisé à partir du 1er février. Toutes les moyennes inférieures à 0° sont lissées à 0°C et celles supérieures à 18°C sont bloquées à 18°C.



Type de graminées	A	B	d
Précocité de l'herbe	espèces précoces	espèces peu précoces	espèces tardives
Ex. de graminées associées	Ray gras anglais	Agrostide	Molinie bleue (ZH)
Epi à 10 cm*	500°J	1000°J	1400°J
Floraison*	900°J	1600°J	1800°J

La **molinie bleue** est une graminée abondante sur les zones humides du Tarn.

Notons qu'elle est beaucoup plus tardive que les espèces de type A et B, ce qui permet de valoriser l'herbe plus tard (épis à 10cm à 1400°J et floraison à 1800°J).

Estimé selon Ansquier et al. (2004), Al Haj Khaled (2005).

*seuil de sommes de températures estimées (°J) = somme des températures journalières moyennes depuis le 1^{er} février et supérieur à 0°C.

Préconisations de gestion

Souvent, les ilots de gestion sont composés d'une partie en prairie naturelle (PN) et d'une partie en zone humide (ZH). L'intégralité de l'îlot est rarement couvert par une zone humide.

Parcelle uniquement pâturée	Parcelle fauchée et pâturée
Séparer l'îlot en deux zones homogènes avec une clôture fixe L'utilisation des zones humides sera réservée en période estivale. Ce découpage permet de limiter la durée du pâturage, de limiter les refus, les problèmes de parasitisme et de portance. Installer une clôture mobile entre les deux prairies Début printemps, pâturage uniquement de la PN (installer une clôture mobile en cas de risque de piétinement de la zone humide). Été, pâturage estival complet sur PN et ZH (attendre la repousse de la PN). Automne, rattrapage possible si la parcelle présente des refus avec des animaux à faible besoin.	Printemps : fauche de la prairie naturelle. Été : pâturage de l'ensemble (PN + ZH). Automne : un passage (avec complémentation si nécessaire) jouera un rôle de nettoyage.



GESTION DES ZONES HUMIDES

VISER UN PÂTURAGE COMPLET CHAQUE ANNÉE



Cela empêche la progression des plantes refusées et élimine les jeune semis de broussailles.

Impacts d'une pression pastorale insuffisante

Augmente l'embroussaillage

Si le nombre d'animaux est restreint, ils trient la végétation ce qui engendre la formation de refus. Or, si les refus ne sont pas éliminés, ils ne seront pas pâturés l'année suivante et serviront de couveuses aux broussailles qui auront tendance à coloniser le parc.

Dégrade la qualité fourragère

Si les graminées ne sont pas pâturées suffisamment ras, les plus sociales (comme la molinie) se développent et ne laissent plus assez de lumière ni d'espace pour maintenir un cortège de plantes diversifiées.



Quelques conseils de gestion

Pour certains refus tenaces, le **pâturage en arrière-saison** sur des surfaces limitées peut permettre aux animaux d'attaquer les derniers refus. Il est préférable dans ce cas, de mettre un troupeau d'animaux à faibles besoins (vaches de réforme ou jeunes). Un complément alimentaire peut être proposé pour motiver le bétail (grain, granulé), mais pas de foin, qui se substituerait aux ressources présentes sur la parcelle.

Si le sol le permet, la fauche des refus peut être envisagée plutôt qu'un broyage. **Un export de la matière sèche est souhaitable pour limiter l'enrichissement du milieu** favorisant des espèces tel le jonc diffus.

AMÉNAGEMENTS PASTORAUX

ABREUVEMENT



A proximité ou dans la zone humide, l'eau est souvent présente, c'est une aubaine pour l'éleveur d'avoir une eau disponible, comment la valoriser au mieux ?

De façon générale, l'abreuvement direct des animaux sur un cours d'eau/zone de source est à éviter. En effet, cette solution, souvent la plus facile et la moins onéreuse, est à l'origine de risque sanitaires pour les animaux (risque de contamination infectieuse ou parasitaire) et d'impacts sur l'environnement (contamination des eaux de surface par les déjections, phénomènes d'érosion, dégradation d'habitats naturels).

Où aménager un point d'abreuvement ?

- à proximité d'un **endroit ombragé** et facilement repérable par les animaux ;
- en **dehors des zones humides** sur un terrain plat et portant ;
- à une **distance de la berge** supérieure à 2 mètres ;
- respecter si possible une **distance maximale d'environ 200 mètres** entre le site d'abreuvement et le point le plus éloigné de la parcelle :
 - ↳ entre 200 et 400 mètres : risque de concurrence entre les animaux et de détérioration du point d'eau.
 - ↳ au-delà de 400 mètres : les animaux vont négliger l'abreuvement.

Les abreuvements les plus courants

Abreuvoir gravitaire

L'abreuvoir gravitaire se présente sous la forme d'un bac alimenté en eau par gravité à l'aide d'une crépine et d'un tuyau qui puise l'eau directement dans le cours d'eau, la mare ou la source. La pose d'un flotteur évitera le débordement du bac.

Un dénivelé d'au moins 1 m est nécessaire entre la prise d'eau et le point d'abreuvement. Il ne faut pas craindre sur la longueur du tuyau car elle peut permettre de disposer le bac sur une zone plus portante ou gagner en dénivellation.

Cliquez pour retrouver un exemple de réalisation de travaux en vidéo !
© CEN Limousin



 AVANTAGES 	 INCONVENIENTS 
• Qualité de l'eau d'abreuvement (pas de piétinement) • Coût modéré • Pas de nécessité d'un système de pompage • Abreuvement simultané de plusieurs animaux possible • Capacité d'abreuvement d'au moins 20 UGB pour un bac 1000L	• Nécessite une pente (> 1%) entre la source et l'abreuvoir • Dispositif à mettre hors gel en période hivernale (flotteur) • Vigilance d'entretien (nettoyage de la crépine, vidange)



Pompe à museau



C'est un système de distribution de l'eau à la demande. Les animaux s'habituent rapidement à ce système : ils actionnent la pompe avec leur museau, ce qui déclenche l'arrivée d'eau. Ceci permet d'éviter le débordement et la présence de petite faune ou de débris végétaux dans l'eau. Ce dispositif convient aux mares, pesquiers, cours d'eau alimentés en permanence.

Une pompe permet l'abreuvement de 10 à 15 vaches.

+ AVANTAGES +	- INCONVENIENTS -
- Qualité de l'eau d'abreuvement (pas de piétinement) - Absence de gaspillage de l'eau - Peu d'entretien nécessaire - Déplaçable sur divers points d'abreuvement souhaités	- Abreuvement d'un seul animal à la fois (compétition possible au sein du troupeau) - Problématique d'abreuvement en période hivernale (gel) - Vigilance d'entretien (nettoyage de la crépine)

Descente aménagée

La descente aménagée consiste à créer une pente douce sur les berges d'un cours d'eau ou d'une mare afin que les animaux s'abreuvent directement dans le milieu naturel.

Du remblais de cailloux est disposé dans la pente pour permettre une stabilisation et un renforcement de la portance du sol.

Une barrière est positionnée parallèlement au cours d'eau pour permettre aux animaux de passer la tête en dessous et de s'abreuver, sans piétiner le lit du cours d'eau.



+ AVANTAGES +	- INCONVENIENTS -
- Eau courante et fraîche en abord de cours d'eau - Abreuvement simultané de plusieurs animaux possible - Fonctionne en période de gel - Entretien régulier minime	- Nécessite un niveau de l'eau constant pour que les animaux puissent s'abreuver (peu de variation de débit) - Risque de dégradation de l'aménagement durant des crues - Qualité de l'eau variable lorsque l'aménagement est présent sur des mares (eau stagnante) - Obligation d'envoi d'un formulaire d'intention de travaux pour des petites opérations sur cours d'eau lorsque ce type d'aménagement est réalisé sur un cours d'eau cartographié par la DDT

Abreuvoir solaire



Ce système d'abreuvement correspond à la pose d'un abreuvoir, à proximité de la ressource en eau, équipé d'une pompe alimentée par un panneau solaire.

Ce dispositif permet une liberté d'implantation pour l'alimentation en énergie et peut-être envisagé sur des prairies très planes nécessitant obligatoirement l'utilisation d'une pompe afin de capter l'eau.

+ AVANTAGES +	- INCONVENIENTS -
- Qualité de l'eau d'abreuvement (pas de piétinement) - Abreuvement simultané de plusieurs animaux possible - Capacité d'abreuvement d'au moins 20 UGB pour un bac 1000L	- Cout élevé du dispositif - Dispositif à mettre hors gel en période hivernale (flotteur)

AMÉNAGEMENTS PASTORAUX

FRANCHISSEMENT DE COURS D'EAU



Des points de passage sont souvent identifiés au niveau des ruisseaux. Pour limiter l'impact du bétail, des aménagements peuvent être proposés, différents en fonction de l'utilisation et de la topographie du cours d'eau

Quelques principes généraux avant de réaliser les travaux :

- ne pas faire obstacle aux crues,
- ne pas perturber l'écoulement des eaux à l'aval,
- maintenir la continuité écologique, notamment pour la faune piscicole,
- maintenir le lit mineur d'étiage,
- maintenir des propositions de faciès d'écoulement comparable avec l'amont,
- ne pas engendrer d'érosion du lit mineur (régressive ou progressive)



Que dit la réglementation ?

Avant toute réalisation de travaux conduisant à modifier le profil en long ou en travers du lit mineur d'un cours d'eau (comme pour ce type d'aménagement), il est obligatoire d'envoyer un [formulaire d'intention de travaux pour des petites opérations sur cours d'eau](#) à la DDT du Tarn lorsque ce type d'aménagement est réalisé sur un [cours d'eau cartographié par la DDT](#). Cette procédure s'inscrit dans le respect de la Loi sur l'Eau.

Les différents types de franchissements

Passage en arche

Cliquez pour retrouver un exemple de réalisation de travaux en vidéo !
© CEN Limousin



Lorsque la topographie et la stabilité des berges le permettent, un passage de type arche peut être mis en place. A partir d'un tuyau en PEHD (polyéthylène haute densité) coupé dans le sens de la longueur, il est possible d'aménager un franchissement permettant la traversée des engins agricoles et du bétail, tout en conservant les caractéristiques du lit du ruisseau.

Les tuyaux les plus utilisés localement sont ceux d'une longueur de 6 mètres pour le passage des engins agricoles notamment (minimum 4 mètres) et d'un diamètre de 80 cm. Si le passage n'a pour vocation d'être utilisé que par le bétail, une longueur de 3 mètres est suffisante.

• **Emplacement** : choisir un endroit où les berges du ruisseau sont bien marquées de manière à éviter que l'ouvrage ne crée de dos d'âne.

• **Dimensionnement** : l'arche devra avoir au minimum la même largeur que le cours d'eau en période de hautes eaux. Un ouvrage rétrécissant la largeur d'écoulement entraînera une accélération de l'eau, risquant de perturber la stabilité de l'arche.



• **Positionnement** : Placé contre les berges, l'arche peut être posée à même le fond du ruisseau dès lors que le substrat est solide. On peut également la rehausser à l'aide de grosses pierres plates ou madriers en bois.

• **Remblai** : il est nécessaire de remblayer au dessus de l'arche, avec un matériau adapté. C'est sa qualité et son épaisseur qui constitue l'essentiel de la solidité de l'ouvrage. De la terre végétale pourra par la suite être disposée dessus afin que l'aménagement se végétalise plus rapidement.

Type de cours d'eau adapté	+	AVANTAGES	+
- de moins de 2 m de large - avec une pente faible - avec des berges marquées, stables et avec des hauteurs égales		- Léger, il est facile à transporter et à mettre en place. - Leur coût est attractif (pour des aménagements sur des cours d'eau dont la largeur ne dépasse pas 1 mètre) - La surface extérieure ondulée des tubes en PEHD les rend résistants aux chocs mécaniques et leur surface intérieure lisse assure une capacité de débit maximale en cas de crue - Une section assez longue permettra aussi le passage des tracteurs.	
	-	INCONVENIENTS	-
		Pas d'inconvénients majeurs	



Si les berges sont instables, ou pas assez marquées, un passage à gué peut être envisagé.

Il s'agit de stabiliser les berges de part et d'autre du cours d'eau par apport de matériaux minéraux.

Ce type d'aménagement est généralement réalisé sur des passages déjà privilégiés par les animaux dans les cours d'eau.



Les berges du cours d'eau pourront être aplanies afin de créer une pente douce.

Un empierrement viendra ensuite stabiliser les berges. Le calibre des pierres doit être adéquat (assez grossier pour ne pas qu'elles soient emportées par les eaux mais pas trop pour ne pas abimer les pieds des animaux). Habituellement; une couche de granulats en 80-150mm sera déposée sur le fond puis 0-80mm au-dessus. Aucun remblai ne sera déposé dans le lit du cours d'eau

Type de cours d'eau adapté	AVANTAGES
- Cours d'eau peu profond - avec des berges peu marquées	- Facilité de mise en œuvre - Peu onéreux (location de minipelle potentiellement à prévoir)
	INCONVENIENTS Apport de matières en suspension lors du passage des engins ou du bétail

Passerelle avec un plancher en bois

Passerelle pour le bétail (largeur moyenne 2,5 mètres)

La structure de la passerelle

Trois poutres en bois de section 20X20 cm peuvent être utilisées pour une passerelle de 2.5m de large. Elles doivent mesurer une longueur suffisante permettant d’aller d’une berge à l’autre.

Les essences recommandées sont le chêne, le châtaignier de qualité charpente, le douglas ; les bois ne doivent pas être traités chimiquement, par exemple, l’emploi de traverse de chemin de fer est à proscrire.

Les poutres peuvent être fixées sur des pieux préalablement enfoncés dans le sol, par le biais de tiges filetées. Ils permettent d’ancrer l’aménagement au sol. Une autre option, des culées (en bois, en béton ou en pierre) peuvent être posées sur la berge pour stabiliser l’aménagement.



Le tablier

Une fois les trois poutres installées, elles seront recouvertes de planches de 6 cm d’épaisseur et 2,5 m de long. Celles-ci sont installées perpendiculairement aux premières. Des rambardes de protection peuvent être installées de chaque côté.

La finition

Les zones d’accès aux passerelles seront excavées de 10 cm au moins et remblayées avec des cailloux (tout venant 0-120 mm) par-dessus un film géotextile, et ceci sur une surface de 6 m² environ de part et d’autre de la passerelle.

Du géotextile et du tout-venant (0-40 mm) sur une hauteur de 5 à 10 cm pourront être posées sur les passerelles pour éviter le glissement des bêtes. Des chevrons seront également placés sur les deux côtés des passerelles pour éviter le départ du tout-venant dans le cours d’eau.

Passerelle pour les engins (largeur moyenne 4 mètres)

Dans ce cas, le tablier repose sur quatre traverses en acier de type IPN ou HEB ancrées sur des plots béton au niveau de la berge.

Type de cours d’eau adapté	+	AVANTAGES	+
- Berges marquées, solides, rectilignes et de hauteurs égales - Cours d’eau de petit et moyen gabarit	+	les passerelles restent une des meilleures solutions de franchissement du bétail et des engins agricoles pour préserver les cours d’eau.	+
	-	INCONVENIENTS - Prix élevé - Pas adaptée aux cours d’eau avec de fortes crues : le tirant d’air (hauteur entre la surface de l’eau et le bas du tablier) doit être suffisant en cas de fort débit d’eau.	-

AMÉNAGEMENTS PASTORAUX

CLÔTURES EN BORD DE COURS D'EAU



La mise en défens de cours d'eau correspond à la mise en place d'une clôture empêchant l'accès au cours d'eau de manière temporaire ou permanente pour le bétail. Cet aménagement peut être à la fois bénéfique pour la santé du bétail et la préservation du milieu naturel. Cependant, la réglementation française n'interdit pas l'abreuvement direct des bêtes dans les cours d'eau.

La pose de clôture en bord de cours d'eau est parfois nécessaire afin d'éviter le piétinement par le troupeau dû au passage des animaux ou bien à l'abreuvement direct dans le cours d'eau. Le surpiétinement entraîne l'érosion des berges et du lit mineur du cours d'eau et le stationnement du bétail dans le cours d'eau peut causer des pollutions dues à la mise en suspension de la matière et aux déjections.

Pour le bétail, ces pratiques peuvent causer un **enlèvement des animaux** lorsque les berges ne sont pas assez portantes et que les passages sont fréquents. Un **risque de blessure ou de noyade** est également présent aux abords des grandes rivières. De plus, un abreuvement directement au cours d'eau peut être à l'origine de **risques sanitaires** pour les animaux (risque de contamination infectieuse ou parasitaire) liées aux pollutions localisées (piétinement et déjections).

La mise en place d'une clôture, fixe ou temporaire, électriques ou barbelées, à un ou plusieurs fils, est dans ce cas-là recommandée. Elle peut également permettre une revégétalisation des berges (herbacée, arbustive ou arborée) afin de diminuer le risque d'érosion naturel lié à l'écoulement du cours d'eau.

!/ il est souvent nécessaire de coupler cet aménagement à la mise en place d'un système d'abreuvement (abreuvoir gravitaire, pompe à museau, descente aménagée) **et/ou d'un système de franchissement de cours d'eau** (passage en arche, passage à gué, passerelle) → voir fiches correspondantes.

Quelques bonnes pratiques à adopter :

- Ne pas mettre la clôture trop proche de la berge afin d'éviter qu'elle soit détériorée lors d'épisodes de crue (minimum 2 mètres pour les petits cours d'eau, 5 mètres pour les rivières) et afin de permettre la renaturation des berges ;
- ne pas fixer la clôture directement sur la végétation (arbres) ;
- privilégier la mise en place de clôtures électriques mobiles qui seront démontables pour faciliter l'entretien sous clôture. **L'entretien doit se faire manuellement ou mécaniquement (débroussaillage, gyrobroyage) car le désherbage chimique est strictement interdit à moins de 5 mètres des cours d'eau.**



Cliquez pour retrouver un exemple de réalisation de travaux (pose de clôture déportée) en vidéo !
© CEN Limousin



Réalisation : Chambre d'Agriculture du Tarn
Edition : décembre 2025
Avec la participation financière de :

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

EAU
GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

RESTAURATION DE ZONES HUMIDES

REOUVERTURE DU MILIEU



Une prairie abandonnée évolue naturellement vers une strate arbustive, puis arborée, ce qui induit une diminution en ressource en herbe.

L'historique de la gestion de la parcelle et sa configuration peuvent parfois conduire à l'apparition de secteurs délaissés par les animaux qui, peu à peu, deviennent inaccessibles. Les éleveurs peuvent alors se poser la question d'une intervention mécanique pour rouvrir le milieu.

Comprendre

Choix des interventions

Qu'il s'agisse de coupe de ligneux haut ou de broyage d'arbustes, les interventions mécaniques n'auront pas d'effet durable si l'on n'a pas pris en compte l'origine de ces déséquilibres.

S'interroger sur les causes des parcelles délaissées

- Parc de trop **grande taille**
- **Pédologie** (engorgement, difficulté de franchissement d'un cours d'eau), **topographie** (différence de fréquentation entre haut et bas de la pente)
- **Manque d'accessibilité** (parcelle peu valorisée car trop éloignée des autres surfaces, parcelle enclavée, manque d'accès pour les engins ...)

Se poser la question, pourquoi débroussailler ?

- Pour permettre une meilleure circulation dans le parc / faciliter l'accès à la ressource en herbe
- Pour augmenter la ressource fourragère
- Pour éviter que le phénomène ne s'amplifie et ne gagne l'ensemble de la parcelle



Réinvestir une parcelle

Avant travaux

Dans le cas des zones abandonnées, avec des touradons de molinie très développés (nombreux trous), la remise en état du site est difficile mécaniquement (nécessité d'engins spécifiques, travaux lourds et coûteux). Les races rustiques de petit gabarit sont une alternative intéressante pour réinvestir le milieu.

En effet, avant d'envisager une intervention mécanique, si la parcelle le permet, un **essai de pâturage** peut être réalisé afin de voir comment se comportent les animaux. Ils sont le meilleur guide pour cibler l'espace à clôturer et identifier les secteurs à traiter en priorité et la nature des interventions nécessaires (création de layons pour faciliter la circulation entre différents secteurs, débroussaillage d'ouverture, etc).

De façon générale, les travaux de restauration sont à envisager en fin d'été/début d'automne (septembre/octobre), en fonction des conditions d'accès et de portance des sols.

Broyage



Source : Société Abracada'branches

Le broyage peut être proposé pour une remise en état d'une parcelle qui n'a pas été pâturée depuis plusieurs années, afin qu'elle soit praticable pour le bétail. Cette opération est à envisager lorsque la végétation est dense, relativement élevée, où se mêlent herbacées et semi-ligneux. Elle peut impliquer l'utilisation d'engins relativement puissants et des systèmes de coupe robustes.

Quelques exemples :

La débroussailleuse manuelle : elle doit être limitée aux petits sites, sensibles et très difficiles d'accès, car c'est une opération pénible et à très faible rendement. Elle peut être adaptée pour créer des layons.

Le broyeur : cet outil est adapté pour les couverts herbacés et à faible densité de ligneux.

Après la restauration de la parcelle, les modalités de pâturage doivent être adaptées pour maintenir son état stable. Une fauche des refus à l'automne peut être envisagée pour permettre une meilleure repousse au printemps.

Coupes d'arbres

Il s'agit de couper les arbres et arbustes au-dessus de la souche.

Deux façons peuvent être envisagées :

- La **coupe manuelle par bûcheronnage** est souvent à retenir pour tout terrain inaccessible au matériel lourd
- Les arbres peuvent être **coupés en été à hauteur de poitrine** en laissant un tire sève afin d'affaiblir la souche et d'éviter les rejets (saules notamment).

Nettoyage de la parcelle

En fin de chantier, il subsiste un volume plus ou moins important de rémanents (branchages, débris de bois divers, souches).

Il est important de procéder alors à une **exportation** afin de faciliter la reprise de la végétation et d'éviter le risque de blessure des animaux. De plus, l'export de matière évite l'enrichissement du milieu et la pousse de rémanents (notamment des saules).

Engins spécifiques

Certaines zones humides empêchent le passage d'un engin classique, quelle que soit la saison.

Si l'agriculteur souhaite mécaniser l'intervention, il faudra qu'il fasse appel à des engins spécialisés, à faible portance.